

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

728344

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **3212** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **GHAYA OURIAGHLI JAMAL**

Date de naissance : **19/08/52**

Adresse : **TANGIER**

Tél. : **0622764300** Total des frais engagés : **7000.00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **20/09/2022**

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Neoplasie pulmonaire**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **06/09/2022** Le : **06/09/2022**

Signature de l'adhérent(e) :

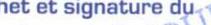


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.07.22 C			G	Dr Nacif International Hospital Casablanca Oncologue-Pédiatre et thérapeute Route de l'Oasis Rue des Abouettes Casablanca Tél 05 22 77 81 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Dr. Rachida Tijini Centre International d'Oncologie de Casablanca Tel : 212 56 10 83 52 03 Fax : 071007229	01 09 22	Pet-Scan au 18/09	1000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
25533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Casablanca, le.....

30/05/2022

MR. GHAYAYA JAMAL EDDINE

TEP-SCANNER au 18FDG corps entier

bilan d'évaluation de neoplasie pulmonaire opérée et 3e nodule non opéré irradiée en stereo

Dr. Rachida AAOUINI
Médecin Nucléaire
Centre International d'Oncologie
Casablanca
Tél : 012 05 10 83 92 93
NPE : 071007230

Dr. Naoufal MAMOU
Central International d'Oncologie Casablanca
Oncologue Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA



090063058

CASABLANCA Le : 01-09-2022

Facture N° 24015/22

A. Identification

N° Dossier : COC22I01084115

N° Identifiant : 024651

Nom & Prénom : M. GHAYAYA OURIAGHLI JAMAL
EDDINE

C.I.N : K85863

Adresse : TANGER

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom :

Médecin traitant : DR . AAOUINI RACHIDA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 01-09-2022

Date Sortie : 01-09-2022

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
INTERVENTION						
1	PET SCAN FDG		7 000,00			7 000,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
TOTAL GENERAL						7 000,00

SEPT MILLE DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Modalité de paiement	Ref Cheque	Montant	Solde
VIREMENT		2 000,00 Dh	
TPE		4 000,00 Dh	0,00 Dh
TPE		1 000,00 Dh	

Centre International d'Oncologie
Casablanca Tel. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
A, Route de l'Oasis Rue des Alouettes
Medecine Oncologie
Casablanca Tel. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74

✓

- PET SCAN • IRATHERAPIE • THERAPIE AMBULATOIRE A L'IODE 131 DES HYPERTHYROIDIES • SCINTIGRAPHIE OSSEUSE • SCINTIGRAPHIE THYROIDIENNE • LYMPHOSCINTIGRAPHIE
- SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU DTPA99-mTc • SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU MAG99-^{99m}Tc • SCINTIGRAPHIE RENALE AU DMSA99-^{99m}Tc • SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE
- SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE • SCINTIGRAPHIE PARATHYROIDIENNE • SCINTIGRAPHIE A LA MIBG • SCINTIGRAPHIE CORPS ENTIER A L'IODE 131
- FRACTION D'EJECTION VENTRICULOGRAPHIE ISOTOPIQUE • OCTREOSCAN • DETECTION GANGLION SENTINELLE

Casablanca, le 01/09/2022

Nom et Prénom	M. GHAYA OURIAGHLI JAMAL EDDINE
DDN	19/08/1954
Référence	7423010922
 Médecin Traitant	Dr. MAMOU NAOUFAL

TEP-TDM AU ¹⁸F-FDG

Contexte clinique : Bilan d'évaluation d'une néoplasie pulmonaire opérée le 23 mars 2022 puis radiothérapie (dernière cure le 25/04/2022), persistance d'un foyer apical gauche douteux sur le PET scan du 30/05/2022 (post-radique ? tumoral actif ?)

Technique :

Examen réalisé avec une machine TEP-TDM Siemens « **Biograph Horizon** » mise en marche en Avril 2019. Acquisition d'un balayage corps entier 100 minutes après injection intraveineuse d'une activité de 285 MBq de ¹⁸F-FDG couplé à un scanner pour correction de l'atténuation et repérage anatomique.

Poids : 84 Kg

Glycémie à jeûn : 1.02 g/l

DLP : 1780 mGy.cm

CTDI : 9.87 mGy

Résultats : Comparativement au scanner dosimétrique du 11/04/2022 et au PET scan du 30/05/2022:

Nette réponse morpho-métabolique du nodule pulmonaire apical gauche résiduel documenté sur le PET scan du 30/05/2022 après segmentectomie apicale, peu dense sur l'examen de ce jour mesurant 6 x 6 mm versus 12 x 10 mm sur le scanner dosimétrique du 11/04/2022, de SUVmax à 5.9 vs 13.2.

Attraction et épaississement de la coiffe pleurale apicale homolatérale.

Absence de nouveau foyer hypermétabolique pulmonaire.

Absence d'apparition d'hypermétabolisme suspect au niveau des aires ganglionnaires médiastinales et axillaires.

Formation nodulaire des tissus sous-cutanés para-vertébraux droits mesurant 23 x 26 mm (-70 UH) sans traduction métabolique, stable, compatible avec un lipome.

A l'étage abdomino-pelvien :

Absence d'hypermétabolisme suspect au niveau des parenchymes hépatique (SUV max à 2,9), splénique et pancréatique.

Absence d'apparition d'hypermétabolisme suspect au niveau des glandes surrénales et au niveau des aires ganglionnaires abdominales et pelviennes.

Renforcement de l'activité métabolique colique gauche et rectale d'allure fonctionnelle.

Sur le plan ostéo-médullaire :

Absence d'apparition d'hypermétabolisme ostéo-médullaire suspect au niveau de l'ensemble du squelette.

Lacune millimétrique stable du plateau vertébral supérieur de L4 de contours sclérotiques sans traduction métabolique, non spécifique.

Conclusion :

Nette réponse morpho-métabolique du nodule pulmonaire apical gauche résiduel documenté sur le PET scan du 30/05/2022 (SUVmax à 5.9 vs 13.2), mesurant 6 x 6 mm versus 12 x 10 mm sur le scanner dosimétrique du 11/04/2022,

Ailleurs, absence de nouveau foyer hypermétabolique suspect notamment pleuro-pulmonaire, ganglionnaire, surrénalien ou osseux.

Merci pour votre confiance
Dr. AAOUINI/RACHIDA

Dr. Rachida AAOUINI
Médicin Nucléaire
Centre Thérapeutique et Diagnostique
Tél : 02 20 67 00 83 92 93
INPE : 07 40 07 20 09